Les arbres plantés en dehors des routes et canaux seront échenillés par les riverains.

Toutes les bourses et toiles provenant de l'échenillage seront brûlées dans les lieux où il n'y a aucun danger d'incendie.

Les frais d'échenillage sont à la charge : 1° des propriétaires, fermiers ou occupeurs pour les propriétés particulières ; 2° des communes pour les terrains communaux, les places et les promenades publiques : 3° de l'administration des domaines pour les terrains domaniaux non affermés.

Dans le cas où l'échenillage n'aura pas été bien exécuté dans les vingt jours, des procès-verbaux seront dressés à la charge des propriétaires, et l'échenillage ordonné d'office à leurs frais.

L'article 9 du même arrêté rappelle qu'il est absolument interdit de détruire les petits oiseaux ainsi que leurs nids et couvées.

Le téléphone à Valenciennes. — Les conditions imposées par M. le directeur des postes et télégraphes du Nord pour l'installation du téléphone à Valenciennes sont enfin réalisées. Vingt-neuf formules d'abonnement au réseau téléphonique de cette ville lui ont été adressées et elles ont été transmises à M. le ministre, qui, espère-t-on, donnera bientôt un avis favorable.

PAS-DE-CALAIS

L'assassinat de Phalempin. — Lecorne, l'auteur du crime de Phalempin, s'est fait justice, comme on le supposait. Il s'est jeté sous les roues du train qui passe à Carvin-Libercourt, à 6 heures du matin.

L'état de la victime semble s'améliorer. On ne désespère pas de la sauver.

BELGIQUE

Un coup de grisou à l'Escouffiaux. — Mons, 4 janvier. — Un coup de grisou a éclaté ce matin au charbonnage de l'Escouffiaux, à Dour. On a remonté six cadavres et quatre blessés. Il y avait dans le puits trente ouvriers. On ne sait pas encore ce que sont devenus les vingt ouvriers qui sont restés au fond. On craint de ne pas les retrouver vivants.

Anvers. — 140 émigrés, revenant d'Amérique sont arrivés à Anvers.

Ce sont des belges, des allemands, des français du Nord, qui paraissent dans le plus complet dénument.

Bruxelles. — On vient d'arrêter le nommé Klezkos, qui, il y a près de deux ans, avait volé pour 100,000 francs de valeurs à un rentier de St-Josse-ten-Noode.

— Il est de nouveau question du vol commis dans le train-poste entre Ostende et Bruxelles.

On sait que M. le procureur du roi Willemaers est allé à Londres pour tâcher d'obtenir l'extradition des voleurs du train-poste. Il est peu probable que le gouvernement anglais lui accorde cette satisfaction.

La chose est même d'autant plus improbable que la police anglaise avait, depuis plusieurs semaines avant le vol, prévenu le gouvernement belge que ce vol se complotait et allait être commis.

Elle avait même transmis au gouvernement belge le signalement des voleurs.

La chose paraît invraisemblable : elle est néanmoins authentique.

Voici d'ailleurs à la suite de quelles circonstances cette communication a été faite à la police belge.

Il y a quelque temps, — au mois d'avril dernier, — un vol fut commis sur la ligne de Londres à Douvres. Un des voleurs, nommé Andrews, fut arrêté et condamné.

Interrogé dans sa prison, il refusa de faire connaître ses complices, quoqu'on lui promît une forte réduction de peine, s'il consentait à livrer les noms de ces derniers. Andrews se contenta de dire qu'avant la fin de l'année, d'autres voleurs du même genre se commettraient ; mais il ne dit pas quelle ligne, ni quel pays les filous avaient choisis pour leurs futurs exploits.

La prophétie d'Andrews se réalisa, des vols furent commis sur la ligne de Calais-Douvres, en Suisse et, en dernier lieu, en Belgique.

Quant aux auteurs du vol, ils sont parfaitement connus, des témoins envoyés à Londres ont été mis à même de les reconnaître. On espère toujours qu'ils seront poursuivis à Londres ou même qu'on finira par les livrer à la justice belge.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 4 janvier.* — Théophile Tenere, rue de l'Epeule, cour Desrousseaux, 23. — Merpod, boulevard Gambetta, 39. — Louis Roussel, rue de Tournai, maisons Bayart, 4. — Edouard Devander, rue Meyerbeer, maisons Tiberghien, 4. — Stéphanie Bombeck, rue Bernard, 21. — Marthe Delepoire, rue Pellart. — Eugénie Danvers, rue des Augas, fort Lapin, 15. — Alfred Mullier, Robt-Dion. — Henri Vandercrayssen, rue de Condé, 29. — Berthe Aertgers, rue St-Roch, 7. — François Duthoit, rue des Longues-Haies, cour Delporte, 9. — Fernande Preys, quai de Dunkerque, 3. — Augustine Vanwaerdecke, rue de l'Epeule, 17. — *Déclarations de décès du 4 janvier.* — Charles Tilman, 10 jours, rue de la Paix, cour Demosers, 10. — Marie Braghette, 26 ans 1 mois, ménagère, rue de Tourcoing, 56. — Jean-Baptiste Delerolx, 15 mois 4 mois, employé, rue de Croix, 12. — Emile Delgrange, 1 mois 20 jours, rue de l'Hommelet, 159. — Pierre Vanbraant, 35 ans 9 mois, journalier, rue de France, 20. — Marie Carnoy, 1 an 2 mois, rue Lafontaine, 13. — Charles Morel, 5 mois, rue de Maubeuge. — Léon Obl Vanhaelter, 47 ans, typeur, rue de Mouvaux. — Elisabeth Coppens, 53 ans 6 mois, sans profession, rue des Lignes, 8.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 4 janvier.* — Henri Lemaire, rue de la Blanche-Porte. — Albert Cabooul, rue Roucourol. — Gaston Meurin, au Blanc-Seau. — Blanche Pourcelle, rue des Carliers. — *Déclarations de décès du 4 janvier.* — Louis Plateau, 72 ans 8 mois, cantonnier de l'Abattoir. — Andre Maerte, 62 ans 8 mois, tréteur, rue de la Latte.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille Leopold PETITBOIS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de notre de faire-part du décès de Monsieur Desire PETITBOIS, décédé à Lys-lez-Lannoy, le 4 janvier 1887, dans sa 67e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le jeudi 6 courant, à 10 heures, en l'église de Lys-lez-Lannoy. — Ce dernier à la maison mortuaire rue du Bois, à 9 heures 1/2.

Les amis et connaissances de la famille Pierre-François VAN-BRABANT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre-François VAN-BRABANT, décédé à Roubaix, le 1 janvier 1887, dans sa 98e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le jeudi 6 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Elisabeth, à Roubaix. — Ce dernier à la maison mortuaire rue du Bois, à 9 heures 1/2.

Les amis et connaissances de la famille BONORE-AGACHE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Henri BONORE, décédé à Roubaix, le 5 janvier 1887, à l'âge de 4 ans et 9 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange gardien, qui auront lieu le jeudi 6 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Tiers, 16.

Les amis et connaissances de la famille BUCHY-CATTEAU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur Pierre-Henri-Joseph BUCHY, veuf de Dame Appoline-Amélie CATTEAU, décédé à Roncq, le 2 janvier 1887, à l'âge de 55 ans et 7 mois, administré des Sacrements, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service, qui auront lieu le jeudi 6 janvier, à 9 heures 1/2 du matin, en l'église Saint-Roch (Blanc-Fout). — Les Vigiles, à 2 h. 1/2. 13295—26563d

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le jeudi 6 janvier 1887, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Joséphine CUVELLE, épouse de M. Joseph CASTELAIN, décédée à Roubaix, le 5 décembre 1885, dans sa 50e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & OBITS

IMPRIMÉES AU BUREAU DU JOURNAL. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

L'ORTOGRAFE FONETIQUE

L'ortografe fonetique ne tien coute que dé son elle ecrt come ou prononce. Pour vouz en doner une idé j'ecrirè sette note suivant l'ortografe fonetique.

Il s'è fondé une « Assosiasion fonetique » don le bu è de substituer dan l'usage l'ortografe fonetique à l'ortoprafe tradisionnelle aujourd'hui employé. Le prézidan, M. Paul Passy (qui devrè ecrire son non Pol Pasi), fils du député de la Sène en a expoze le programe ier salle de Capusine.

Notre ortografe actnelle et absurde, tou le monde è d'acor la desu. Elle fe le désespoir dez écolié, elle absorbe le meleur tan de leurs étude. Elle établi dans notre sosieté democratique dez inegalité cruelle au détriman de ceux qui ne la save pa. Un ome qui ne sè pas l'ortografe restera toujour un ome mal elevé, quel que puisse être la distinction naturelle de son espri.

Lez objection en faveur de cette ortografe ne supporte pas l'examin.

On di qu'elle permè de sésir l'etimoloji des mos. Erreur ! D'abor lé lange ne son pas fêt pour le plésir dez etimologiste mè pour la comodité de peuple. Ensuite notre ortografe cache lez etimolojis aussi ou vau qu'elle le montre. Insi dans poids le d ferè croire que le mot vient du latin *pondus* alor qu'il vi de *pensum*. Bras vien de *brachium* pourquoa un s à la fin. Sceau vien de *sigillum*, pourquoa le c. Pourquoi le fi grec et-il tradui par un f dans fantaisie et par ph dans phtisie qu'il serét si simple d'ecrire ftizi. Pourquoa le *kappa* grec et-il tradui par un k dans kyste, par un c dans pericarde et par un q dans musique. Notre ortografe trompe done sur l'etimoloji des mos.

On di que les omonimes ne seré plus reconèsable à la lecture, vers, vert, verre, vair s'écrire de la même fason. Mè pusqu'on les distingue quant on les prononse dan la conversation, pourquoa ne les distingerét on pa dans l'écriture? Du reste n'ecrit-on paz aujourd'hui content (satisfait) et content (de conter), portions (parties) et portions (de porter), pourtant on ne confon pas. Bien plus quand notre ortografe ecri les « fils de la fileuse, » set-ce s'il s'aji des anfans ou du chanvre de la fileuse, tandi que l'ortografe fonetique ecrirè fis pour les anfans et fil pour le chanvre; on distingerè.

On invoque l'usaje Mèz il dépend de nou l'usaje. En Espagne l'Academi a radicaleman reformé l'ortografe au siecle dernié, de sorte que l'espagnol et aujourd'hui la lange européene la plus réjulièrement ecrite. En 1880, un congrè de savan a redondu les ortografe du flaman et du olandé et l'a ramené à un seul tipe. En Allemagne, malgré l'opposition de [illegible], on a modifié dernièrement l'ortogr[illegible] mille mos. En France aussi combien [illegible] n'a-t-on paz operé depuis le seziém[illegible] L'usaje dépen don de nou ; un bon mouv[illegible] refor, é l'ortografe fonetique trionfe. On écrit come on parle et noz anfan ne perdron plu des ané à jémir sur le chinoiserie de l'ortografe tradisionel.

L'assosiasion fonetique ne se dissimule pa pourtan que l'égoïsme que nouz attache a noz abitude, la routine qui nous ran cher po vieuz erreman, la crinte du ridicule, la peur de passer pour ignoran ou pour ecantrique son de formidablez obstacle à sa reforme.

Elle veu doue la comenser en douseur. Il paré qu'en Amerique on aprant à lire aux enfan dan dé livrez imprimé suivan l'ortografe fonetique. A San-Louis, notaman, grande ville de si san mile abitan, l'ortografe fonetique est en usaje dans toute lez école. L'angle ceri è telleman diferan de l'angle parle que cette métode ran de reél sarvise. Lez anfan apprenn beaucou plu vite à lire. Il s'aji doue d'introduire d'abor cette réforme dan lez école primére fransaise. Un congrè pedagojique réuni l'ane dernière à Stocolm a du reste reconnaèlé le sistème pour toute lé lange. Une fon que tous anfanz aurait appri à lire l'ortografe fonetique, l'usaje en deviendrè prontemanjénerzi.

En attendan, le manbre de l'assosiasion prenet entre eu l'engajeman de fère de mintenan lé reforme suivante dans leurz abitude d'écrire. Il ramplaseron l'y par un i partout où la prononsiasion indique un simple i kiste au lieu de kyste, le *ph* par *f*: fisie au lieu de phtisie, le *t* doux par un *s*: porsion au lieu de de portion. l's doux par un *z* : prezident au lieu de président. Ce sera l'acheminemana à la reforme radicale don nous venon de doner un specimen.

. . . . . .

I pause qu'il i orè encor dé jan ki ferri dé fote d'ortograf.

FAITS DIVERS

Un arbre gigantesque. — L'*Accoir de l'Isère* rapporte que le dernier orage qui a sévi sur cette région, et notamment sur le petit village de Saint-Antoine, a renversé le doyen des marronniers du Dauphiné et peut-être de la France entière.

Cet arbre gigantesque atteignait « vingt-cinq mètres » de hauteur. Il mesurait « neuf mètres quatre-vingt-sept centimètres » de tour.

Ses innombrables branches dont les principales n'avaient pas moins d'un mètre de diamètre s'étendaient tout autour de ce tronc colossal et formaient une immense voûte recouvrant une superficie de plus de 100 mètres carrés.

L'unique place du village, la place de la Liberté était entièrement abritée par l'épaisse ramure de cet arbre géant.

La légende veut qu'il ait été planté vers le milieu du XVe siècle par un religieux de l'ordre des Antonins, qui possédaient à cette époque, à Saint-Antoine, un monastère, dont on voit encore les ruines.

Le marronnier comptait donc près de quatre cents ans d'existence. Bien que cette origine reculée soit tout au moins contestable, il n'est pas moins certain que cet arbre phénoménal a en une longévité peu commune.

Sage précaution. — Un ministre qui a souci de la santé de ses administrés c'est celui de la justice de Danemark qui vient d'adresser aux commissaires de police du royaume une circulaire interdisant toutes représentations publiques sur l'hypnotisme et le magnétisme animal, le spiritisme, etc.

Cette circulaire est basée sur un rapport du conseil de santé.

Les noix mouillées. — Le conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine a été saisi par le préfet de police de la question de savoir s'il y avait lieu de s'opposer, dans l'intérêt de l'hygiène, à la mise en vente des noix ayant subi un mouillage prolongé.

M. Planchon a été chargé de l'étude de cette question, et il a constaté qu'en effet la moisissure qui résulte de ce mouillage était de nature à porter atteinte à la santé publique.

Il resulte des expériences faites par M. le délégué du conseil que :

1° Le mouillage prolongé des noix amène le développement des moisissures qui causent la putréfaction de l'amande;

2° Parmi les moisissures, se trouve le champignon bien connu le « rhizopus nigricans, » espèce vénéneuse pouvant produire de graves accidents.

En conséquence, le conseil estime qu'il y a lieu de s'opposer à la mise en vente des noix ayant subi un mouillage prolongé.

On sait que les marchands mouillent leurs noix pour leur conserver longtemps l'aspect de noix fraiches.

La plus vieille femme du monde. — On annonce de Sassakawa (territoire indien) la mort d'une négresse Suzanna Warren, qui était peut-être, affirme une dépêche, la plus vieille femme des Etats-Unis, sinon même du monde. Suzanna était née à Saint-Augustin (Floride) en 1750, vingt-six ans avant que les américains songeassent à conquérir leur indépendance nationale.

Née en esclavage, Suzanna a appartenu à une famille espagnole jusqu'en 1818, époque à laquelle elle s'est enfui de Pensacola avec d'autres esclaves quand cette ville fut prise par le général Jackson. Suzanna s'était réfugiée chez les Indiens Sauminoles, dont elle était regardée comme une esclave de propriété commune et qui l'emmenèrent ensuite dans le territoire indien. La défunte laisse une fille encore vivante, qui est âgée de quatre-vingt quinze ans et qui demeure actuellement à Austin, (Texas). Elle laisse aussi plusieurs petits enfants dont le plus jeune est septuagénaire.

Deux ouvriers asphyxiés dans les égouts de Paris. — Huit ouvriers étaient descendus, hier à trois heures de l'après-midi, dans les égouts au coin de la rue d'Avron et de la rue des Pyrénées à Paris, afin de poser des fils télégraphiques. Une équipe d'égoutier qui travaillaient plus haut dans le même égout, ignorant la présence de leurs camarades, ouvrirent les vannes afin d'opérer un lavage rapide dans cette partie des conduites souterraines, et tout à coup une énorme masse d'eau envahit l'égout jusqu'à la voûte. Tous les ouvriers purent se sauver à l'exception d'Alexandre Guilleret, âgé de cinquante-trois ans, qui se trouvait éloigné de l'orifice. Aux cris poussés par le malheureux, son frère Alfred descendit à l'aide d'une corde pour lui porter secours; mais, entraîné lui-même par le courant, il disparut à son tour.

On s'empressa d'avertir les sapeurs-pompiers des postes de la rue de la [illegible] et de la rue de la Mare. L'un d'eux, le caporal Albert, se fit attacher par une corde et descendit par un regard. Il remonta d'abord Alfred Guilleret à demi-asphyxié, redescendit et fut assez heureux pour retrouver Alexandre et le ramener sain et sauf. Les deux frères furent transportés dans une écurie voisine, appartenant à la Compagnie des Omnibus, où le docteur Bamberger leur donna les premiers soins. Ce n'est qu'au bout d'une heure qu'Alfred Guilleret a recouvré connaissance; encore son état a-t-il nécessité d'urgence son transport à l'hôpital Tenon. Quant à Alexandre Guilleret, il a pu regagner son domicile.

Découverte de fossiles. — Il existe, dans le département du Gers, une petite colline appelée la colline de Sansan, qui a été acquise par l'Etat pour le muséum d'histoire naturelle. Ce coin de terre présente le plus curieux rendez-vous de bêtes fossiles : les mastodontes, les chalicotherium, les macrotherium, un singe (pliopithecus), des ruminants moschinoux, des carnassiers divers, etc., se rencontrent là, avec leurs os enchevêtrés les uns dans les autres.

C'est Edouard Larlet qui a le premier révélé les richesses paléontologiques de Sansan; après lui, Laurillard, qui fut l'aîné naturaliste de Cuvier, le sculpteur Merlieux, le zoologiste Alphonse Milne-Edwards, ont exploré ce gisement.

Sur la demande du professeur de paléontologie, le Muséum a chargé M. Filhol de faire des fouilles à Sansan. Ce naturaliste, qui a pris une part importante à l'expédition du passage de Vénus, qui a fait partie des expéditions sous-marines à bord du *Talisman*, a rempli avec succès la nouvelle mission qui lui avait été donnée par le Muséum.

Parmi les animaux fossiles dont il a recueilli les débris, il faut citer : des chauves-souris, des insectivores inconnus jusqu'à présent, plusieurs rongeurs, des amphicyons, grands carnassiers qui associaient les caractères des ours avec ceux des chiens; des machairodus, sortes de chats dont les cannes supérieures avaient la forme de lames de poignards; des cerfs dont les bois ont deux branches et que, par cette raison, on nomme dicroceras : des antilopes, des rhinocéros et des mastodontes.

Les matériaux qui viennent d'être ainsi ajoutés aux collections que le Muséum possédait déjà, vont être utilisés pour un important travail que M. Filhol va bientôt publier.

Dans quelle attitude faut-il dormir ? — La tête en bas, les pied en haut, répond le docteur Menli-Hilty. Pourquoi ? Parce que, répond le savant étranger, rien ne prouve que l'ancienne manière soit préférable. Au contraire, pendant le sommeil, les cellules nerveuses du cerveau ont besoin de se réparer, et dans l'attitude qu'il préconise, le sang affluera vers elles plus facilement, leur nutrition se fera bien mieux. En outre, le cœur, ayant moins d'obstacles à vaincre, fonctionnera plus facilement. Et les congestions cérébrales ? Elles ne sont, paraît-il, pas à redouter. Il y a au devant du cou une glande plus ou moins volumineuse suivant les sujets : c'est la glande thyroïde. Jusqu'ici on n'a pas trop su quels pouvaient être les usages de cet organe ; on sait seulement que les personnes chez lesquelles il s'hypertrophie voient baisser leurs facultés intellectuelles : goitreux et crétins sont deux termes souvent parallèles.

Des chirurgiens, qui avaient cru pouvoir extirper cette glande, ont vu très souvent leurs opérés devenir très malades et présenter des troubles très particuliers qu'on a décrits sous le nom de *cachexie strumiprive*. On admet assez généralement que cet organe a une influence régulatrice sur la circulation cérébrale. M. Menli-Hilty, qui se rallie à cette manière de voir, pense donc que, grâce à cette influence compensatrice, il n'y aura aucun danger de congestion cérébrale par le fait de l'attitude qu'il préconise.

Quoi qu'il en soit, la proposition est originale, mais nous doutons de son succès. La théorie du sommeil n'est pas complètement établie, et il n'est pas démontré le moins du monde que le cerveau ne se trouve pas très bien d'une congestion modérée et d'une circulation moins abondante que celle provoquée par l'attitude proposée. En tous cas les personnes atteintes de maladies du cœur ou des poumons s'étoufferaient assez vite si elles voulaient essayer.

Quant aux sujets qui, absolument bien portants voudraient s'habituer à cette nouvelle manière, voici comment ils devraient s'y prendre. Supprimer peu à peu et successivement tous les oreillers de façon à dormir sur un plan tout à fait horizontal. En mettant ensuite sous ses pieds quelques oreillers, on arrive insensiblement à dormir très bien en ayant les pieds de 20 centimètres environ en contre-haut de la tête. Le fait d'avoir la tête un peu élevée pour dormir paraît être tellement répondu, qu'il pourrait bien correspondre à un vrai besoin instinctif. L'usage des oreillers de paille, de crin, de plumes on même tout à fait durs, comme ceux en porcelaine dont se servent les Annamites, n'est donc pas encore prêt à disparaître.

PLUS DE CHEVEUX GRIS

En six applications, par l'emploi de l'*Eau Tonkinoise* Vaissier frères. 13968-26629

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La délégation de l'Institut chez le duc d'Aumale à Bruxelles

On lit dans le *Soleil* :

« M. Rousse, de l'Académie française et les membres de l'Institut de France, chargés de présenter à S. A. R. le duc d'Aumale l'adresse de remerciements votée par ce grand corps de l'Etat après la signature définitive de la donation de Chantilly, ont été reçus hier par le prince exilé.

« S. A. R. le duc d'Aumale a été très touché des termes de l'adresse qui lui a été remise et a remercié avec émotion ses collègues de l'Institut de France des marques de sympathie qu'ils lui témoignaient.

« M. Rousse a fait connaître au prince la décision prise par les cinq sections de l'Institut, au cours de leur dernière séance générale, de frapper une médaille commémorative de la donation de Chantilly qui sera placée dans la grande salle de la bibliothèque Mazarine.

« Depuis l'arrivée de S. A. R. le duc d'Aumale à Bruxelles un grand nombre de personnes appartenant à toutes les classes de la société sont venues s'inscrire à son hôtel, et beaucoup de Français ont été à Bruxelles pour lui présenter leurs hommages. »

Les rigueurs de l'hiver en Espagne

Madrid, 5 janvier. — Une neige abondante tombe dans la vieille Castille.

Les trains du Nord arrivent en retard.

Le thermomètre est descendu aujourd'hui à Burgos à 18° au-dessous de zéro.

La *Correspondencia* dit que 30 000 personnes sont actuellement malades à Madrid par suite des rigueurs de la saison.

Un meeting tenu à Valence a décidé d'envoyer une adresse au ministre des finances pour lui demander l'ajournement du paiement des impôts en raison du malaise de l'agriculture.

L'entente des trois empires

Vienne, 5 janvier. — J'apprends de source autorisée qu'aucune nouvelle alliance n'a été conclue entre l'Allemagne et la Russie. Si, comme on le prétend, l'Allemagne s'est engagée à ne pas intervenir dans un conflit austro-russe, et la Russie à garder la neutralité en cas d'une guerre franco-allemande, — il en résulterait que l'Autriche est abandonnée à ses propres ressources. — Or, c'est une erreur flagrante; il n'y a aucun doute que le pacte conclu entre les trois Empereurs est resté intact.

Quant au danger d'hostilités prochaines entre la France et l'Allemagne, personne n'y croit ici sérieusement, pas plus d'ailleurs qu'à Berlin.

L'entente entre les trois empires est complète, et la question d'Orient n'est menaçante qu'en apparence. Les trois cabinets impériaux se mettent d'accord sur le reglement de la question bulgare, sans se soucier beaucoup de l'Angleterre, et voici sur quelles bases les régents devront donner leur démission :

Une Nouvelle Sobranié sera élue pour la Bulgarie seulement.

Le ministère actuel pourra gérer les affaires du pays jusqu'à l'élection d'un nouveau parlement, mais deux sièges du cabinet devront être accordés aux membres de l'opposition, afin que le gouvernement n'appartienne pas à un seul parti exclusivement ;

La candidation du prince Dadin de Mingrélie sera proposée à la Sobranié ;

L'assemblée provinciale de la Roumélie orientale sera, de plus, convoquée pour expédier les affaires de cette province.

Le cabinet anglais remanié

Londres, 5 février. — Voici quelle sera la composition du ministère Salisbury remanié :

Le marquis de Salisbury, Premier et ministre des affaires étrangères; M. Smith, premier lord de la trésorerie et leader aux communes; Lord Halsbury, lord grand-chancelier; Le vicomte Cranbrook, lord président du conseil privé; M. Goschen, chanelier de l'Echiquier; M. Henry Matthews, ministre de l'intérieur.

M. Edward Stanhope, ministre des colonies ; le comte de Northbrook, ministre de l'Inde ; le comte de Morley, ministre de la guerre (?) ; sir M. Hicks-Beach, secrétaire en chef du vice-roi d'Irlande ; lord Ashbourne, lord chancelier d'Irlande ; lord Stanley de Preston, président du Bord of Trade ; lord John Manners, chancelier du duché de Lancaster.

Voir, à la 1re page, les autres dépêches et la dernière heure.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : A Voitus van Hamme. — Bureaux à 6. h 1/4. — Rideau à 8 heures 3/4. — Jeudi 6 janvier 1887, Treizième représentation d'abonnement. — HAMLET, grand-opéra en 5 actes et 7 tableaux, musique d'Ambroise Thomas. — Grande mise en scène. — Trucs et décors nouveaux. — Ophélie, Mlle Boyer. — La reine Gertrude, Mlle Mounier. — Hamlet, MM. Soum. — Le roi Claudius, Plain. — Laërte, Merrit. — Prix des places : Loges, 5 fr.; Fauteuils d'orchestre 4 fr.; Pourtour, 2 fr. 50; Premières galeries de face, 1 fr. 75; Premières galeries, 1 f. 25; Deuxièmes galeries, 60 centimes. — Le bureau de location, pour ces places numérotées, chez M. Julié, rue de la Gare. Pour les autres, à l'Hippodrome. — Service des voitures pour Tourcoing et Lannoy. — Le service étant définitivement organisé avec les voitures de luxe de M. Chevalier, le prix des places est fixé à 75 c. par personne ; ne seront garanties que les places prises à l'avance au guichet du grand théâtre, avant la fin du 1er entr'acte.

THEATRE DE ROUBAIX, situé rue Richard-Lenoir. — Bureaux à 6 heures 0/0 : — Rideau à 7 heures 0/0. — Samedi 1er, dimanche 2, lundi 3, mercredi 5 et jeudi 6 janvier, le plus grand succès du jour : LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS, pièce à grand spectacle en 5 actes et 15 tableaux de MM. Jules Verne et Dennery, musique de M. Debillement. — 15 décors nouveaux. — Lumière électrique. — Grand ballet et divertissement exécuté par 28 danseuses. — 1er tableau, Un pari d'un million. — 2e, L'Isthme de Suez. — 3e, Un Bengalort Indien. — 4e, La Nécropole des Rajahs. — L'éléphant. — 5e, Un salon d'hôtel à Calcutta. — 6e, La caverne des serpents. — 7e, La fête en Malaisie. — 8e, Une taverne à San-Francisco. — 9e, Attaque du chemin de fer. — 10e, L'escalier des géants. — 11e, La cabine du steamer. — 12e, L'explosion de l'« Henrietta ». — 13e, L'Epave en mer. — 14e, Liverpool. — 15e, Le Palais des excentriques. — Au 4me tableau, Grand divertissement. — L'éléphant. — Au 11me tableau Grand divertissement par 28 danseuses. — Avis. — Représentations tous les dimanches à 6 h. 1/2 ; Lundis, mercredis et vendis à 7 h. 1/4. — Relache les mardis, vendredis et samedis. — Il n'y aura que dix représentations.

COUTEAUX

Grands Rayons de Coutellerie

Couteaux de table et de dessert, de tous genre et de tous styles, en os, ébène, buffle, corne blonde ivoire, nacre, etc.

CISEAUX

Choix considérable de ciseaux de toutes formes et de toutes grandeurs, pour couturières, tailleurs, ciseaux pour magasins, ciseaux de poche se fermant, ciseaux bouts ronds, etc., etc.

RASOIRS garantis français, anglais, belges, etc.

MAISON

BONNAVE-PECQUEUR

Rue Nain, 3, près l'Hôtel Ferraille, ROUBAIX

COUTEAUX DE POCHE à une et plusieurs lames, coupe-cors, couteaux-poignards, couteaux de poche fins de tous modèles, etc.

Couperets pour échantillons

Réparations et repassage tous les jours.

EMPIRE DU BRÉSIL

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE

CHEMINS DE FER BRÉSILIENS

Capital social : 10 millions entièrement versés

94.000 Obligations de 500 francs

Dont le produit est destiné notamment à la conversion ou au remboursement de **63.649** obligations anciennes en circulation.

Intérêt annuel : **22 f. 50** (15 janvier et 15 juillet)

L'annuité de 2,275,000 fr. concédée à la Cie par le Gouvernement Brésilien, sous forme de garantie d'intérêt, est entièrement affectée, jusqu'à son expiration, en 1911, au service de l'intérêt et de l'amortissement de ces obligations.

Prix d'émission : 441 fr. 50

Jouissance du 15 janvier 1887

PAYABLES			
en souscrivant	40 »	L'obligation, libérée à la répartition, sera délivrée à **440 FRANCS**	
à la répartition	100 »		
le 15 février 1887	150 »		
le 15 mars 1887	151 50		

Le revenu du titre libéré ressort à plus de 5 0/0, sans compter la prime d'amortissement.

CONVERSION DES OBLIGATIONS ANCIENNES :

Le droit de souscrire par préférence est réservé aux porteurs d'obligations anciennes qui recevront, pour chaque obligation ancienne présentée :

Une obligation nouvelle 4 1/2 libérée, jouissance 15 janvier 1887;

Une soulte en argent de **60 francs;**

L'intérêt à 5 0/0, jusqu'au 15 janvier 1887.

Les obligations anciennes non converties seront remboursées au pair.

ON SOUSCRIT : Samedi 15 Janvier 1887

Au **Crédit Industriel et Commercial**, 72, rue de la Victoire;

A la **Société Générale**, 51, rue de Provence, *Et dans leurs Agences en France et à l'Etranger.*

On peut, dès à présent, souscrire par correspondance et présenter les titres anciens à la conversion.

Demande immédiate d'admission des obligations nouvelles à la Cote officielle. 13992

LA FRANC-MAÇONNERIE

Le douzième numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Leo Taxil, est en vente au prix de 10 centimes.

Le réclamer au vendeur ou au bureau du journal.

LE MASSON

Dentiste Expert

Dents et Dentiers perfectionnés

Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

COUPONS RUSSES

Le Comptoir de Change Lillois, **rue Nationale, n° 9, à Lille**, paie, à présentation six mois avant l'échéance et avec **BONIFICATION**, les coupons des divers emprunts russes. 13989

10 centimes la Livraison

EN VENTE

à la librairie du « Journal de Roubaix »

LA

FRANCE JUIVE

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

BERNARD

dentiste

MÉDAILLE D'OR

77, rue Nationale, LILLE 12967

SI VOUS TOUSSEZ ! Prenez des Bonbons du Dr Gramont au *goudron* et à la *sève de pin*. Ces Bonbons, très agréables, sont bien supérieurs à toutes les pastilles, capsules, pâtes et sirops, contenant la plupart des poisons : Morphine, Codéine, Opium. Les **Bonbons du Dr Gramont** guérissent souvent en 24 heures : **Rhumes, Toux, Catarrhes, Asthmes, Bronchites, Maux de gorge, Coqueluches**, etc., etc. — Prix : Boîte, 1 fr. 75; 1/2 boîte, 1 fr. Dépôt à Roubaix pharmacies Corbeaux, rue de Lannoy, 20; Fontaine, 110 Grande-Rue. 13737—26153

ETRENNES

Le plus beau, le plus instructif et le plus amusant cadeau pour étrennes est sans contredit l'*Histoire de France* en 100 tableaux, ornée de 400 gravures, et rédigée conformément aux programmes, par P. Lehugeur, professeur d'histoire au lycée Charlemagne. Le prix de ce beau volume relié est de 10 fr., cartonné 7 fr. 50.

S'adresser à la librairie du *Journal de Roubaix*, ou aux vendeurs du journal.

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

TISSAGE-FILATURE ET MATÉRIEL POUR L'INDUSTRIE

(LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT, DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE EDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR TISSAGES, FILATURES, ETC.)

Deschamps Frères, mécaniciens-fondeurs, brevetés s. g. d. g., 111, Grande-Rue, Roubaix. — Construction de métiers à tisser en tous genres, spécialité de mécaniques armures et extracteurs automatiques. Mouvements et pièces detachées pour tissages. 500

Edouard Defretin, *tourneur en bois*, 15, rue Plutarque, Roubaix. — Ouvrages pour filatures et tissages. Spécialité de blindage de bobines. — Fabrique spéciale d'étripleines en métal, nouveau genre déposé. 50 0/0 d'économie. 501

Gustave Fournoy, rue Philippe-le-Bon, 34, Roubaix. — Spécialité de collets crapaudines et étuis de dévidoirs, pour filatures, en tous genres. Plates bandes en fer et bronze, pour métiers à filer et autres. Repointage et réparations de broches. 25 ans d'expérience. 502

Manufacture de caisses d'emballage pour tissus, filatures de cotons et laines, caisses pour chicorée, boîtes en volige pour bonneterie, parfumerie, amidonnerie, etc., etc. **Elie Desquesnes**, angle des rues de la Gare et Nationale. Ateliers et scierie mécanique, rue Solferino, reliés par téléphone. 503

Corroierie. **Michon Frères**, rue St-André, 7 et 9, Roubaix. — Spécialité de courroies doubles, collées, cousues ou chevillées, pour transmissions. Cuirs en tous genres, croupons, cuirs de chasse, lanières etc. 504

Tanneries, corroierie, fabrique de taquets. **Clement Dupire, Roubaix**, rue Perret, 27, usine à vapeur, rue du Duc, 22. — Préparation spéciale brevetée s. g. d. g., permettant d'employer les taquets, sans les mettre en huile, leur donnant plus de résistance et empêchant les taches sur les tissus. Courroies, fouets de chass, lanières. Spécialité de resorts et de pièces détachées. Cartons pour armures, draps pour encolleuses, benzine, etc., etc. 505

Construction et réparation de rouleaux d'Elmer pour cardes et pour tissages mécaniques. Planchettes, toiles et meules d'émeri pour cardes, toiles à gaîne pour mécaniques. Maison fondée en 1850. **Charles Dassonville**, rue de l'Alouette, 20-22, Roubaix.

La maison Duthoit et Lefebvre, rue du Luxembourg, offre à MM. les Industriels, des Huiles Minérales russes à graisser, provenant des meilleures fabriques de Bakou, à des prix très réduits. Livraisons faites en fûts d'origine. 521

Commerce de vieux métaux. Fer,